

Matthieu Laensberg.

EXTÉRIEUR. ILES DE L'ARCHIPEL. (*)

Syra, le 1er mai. — La peste s'est déclarée à Paros.

Le 4. — On assure que 500,000 tallaris, en à-compte de l'emprunt de l'Angleterre, sont arrivés à Zante. Cette nouvelle a ranimé le courage des Grecs, et surtout celui des marins.

Le 29 avril. — C'en est fait de la pauvre Candie. Tombasi est de retour au gouvernement, sollicitant, à ce qu'on dit, des secours pour cette misérable île. Plus de trente mille âmes ont émigré, ou, pour mieux dire, ont fui la rage des Turcs, qui commettent des horreurs inouïes.

— Les Hydriotes arment 24 bâtimens et 6 brûlots qui doivent mettre à la voile dans une quinzaine de jours. Tripolizza s'est rendue au gouvernement. Naples ne tardera pas à imiter son exemple, et l'on prétend que Nikita a été envoyé par Colocotroni à son fils qui est gouverneur de Napoli pour l'engager à demander son pardon et remettre la forteresse au pouvoir des assiégeans. La peste s'est manifesté à Athènes ainsi que dans presque tous les villages de l'Attique. Lord Byron est mort à Missolonghi d'un coup d'apoplexie, c'est une grande perte pour la Grèce.

On dit qu'il est question en Angleterre d'un autre emprunt de 80 mille liv. sterl. en faveur des Sciotés, pour les aider à reprendre leur île. Les Américains devaient, dit-on, envoyer aux Grecs 80 mille Tallaris à titre de secours gratuit.

Un navire russe est venu d'Alexandrie en 15 jours. Le capitaine raconte que les troupes du pacha d'Égypte étaient parvenues à s'emparer du faux prophète; que Mehemet-Ali lui avait fait couper la tête; mais qu'après cette exécution une insurrection était près d'éclater au Caire. Les préparatifs de l'expédition allaient très-lentement.

Les lettres d'Hydra disent que l'on y faisait armer avec la plus grande activité les bâtimens. Hydra et Spezzies fourniront 40 à 45 navires.

Le 8 mai. — On dit que le capitain-pacha fera transporter en Asie les habitans des îles de l'Archipel qui se soumettront. Ceux qui s'opposeront à cette exportation seront, dit-on, considérés comme rebelles et exterminés.

Le 9 mai. — On dit que les 500 mille tallaris arrivés à Zante, n'ont pas été envoyés en Grèce, à cause de la mort de lord Byron. Le comité de Londres avait ordonné que ces fonds lui fussent remis. On attend maintenant les ordres ultérieurs des prêteurs. On croit que c'est un stratagème du gouvernement grec pour soutenir le courage de la nation.

Le 11. — Nous recevons la nouvelle que l'escadre turque est arrivée le 7 devant Négrepont; trois bâtimens ipsariotes qui formaient le blocus de cette île, ont été surpris inopinément; les équipages grecs ont pris la fuite à terre, après avoir mis le feu à leurs navires, dont l'un était un brûlot. Skiotho a été évacué et la population s'est réfugiée à St.-Georges de Skire.

Le 12. — Une lettre de Scopelo dit que l'escadre turque, au nombre de 70 voiles, se trouve à la vue de cette île. Les habitans attendent leur sort, mais ils sont déterminés à se défendre, dit la lettre. Hydra et Spezzies arment à l'ahâte à Ipsara; on n'a pas su le passage de l'escadre, car elle a passé de nuit sous le vent du mont Athos, et les gardes côtes des Ipsariotes ont été trompés dans leur vigilance.

ANGLETERRE.

Londres, le 14 juillet. — Il est arrivé hier des numéros du *Telegrafo grec* jusqu'à la date du 16 mai. Ces journaux contiennent des détails relatifs à la mort de lord Byron. La ville de Missolonghi dont lord Byron était devenu le citoyen, a sollicité de son ami le comte Gamba, la permission d'ériger un monument à la mémoire de celui qui avait été le bienfaiteur de cette cité. La translation des restes du noble lord, de Missolonghi à Zante, a eu lieu avec toute la solennité possible. « Une consolation nous reste, dit le rédacteur du *Telegrafo*, le bien qu'il a fait ne sera pas perdu; les semences

qu'il a répandues avec tant de zèle et d'activité pour le bonheur de la Grèce, germeront et produiront un jour une brillante récolte. Le plus glorieux monument qu'on puisse lui élever se trouvera dans les sentimens de reconnaissance et d'affection qui demeureront gravés dans le cœur de tous les Grecs et de tous les amis de l'humanité. »

— Nos confrères continuent à mettre en doute l'importante affaire de l'envoi des troupes anglaises en Portugal. Nous pouvons assurer à nos lecteurs que les choses sont exactement telles que nous les avons représentées; que le gouvernement portugais a sollicité de l'Angleterre un secours de troupes, et qu'après la plus mûre délibération on a consenti à sa demande. Des ordres ont été expédiés immédiatement en Hanovre pour s'assurer des forces actuellement disponibles dans ce pays. Aussitôt qu'on aura obtenu les renseignemens qu'on attend d'un jour à l'autre, on s'occupera des moyens de transporter ces troupes à leur destination. Nous pouvons encore assurer, sans crainte d'être contredits, que si le Hanovre est hors d'état de fournir le nombre de soldats, nécessaire, on y suppléera immédiatement par des troupes de la marine anglaise.

(*Sun.*)
— Un de nos journaux de province, le *Western Luminari*, contient une nouvelle fort singulière du Portugal. Le *Courier* la répète aujourd'hui; mais, il ne peut s'empêcher d'exprimer quelques doutes sur la réalité du fait. Voici en quels termes il est raconté.

« Le paquebot le *duc de Malborough*, entré le 10 à Falmouth, venu de Lisbonne en neuf jours, rapporte qu'il avait été décidé que la reine serait envoyée à Parme, mais qu'elle avait refusé d'obéir, parce qu'elle n'avait pas été jugée dans les formes; mais ce prétexte ne lui servira pas à grand chose.

« Il y avait à cette époque, dans le port de Lisbonne, les vaisseaux anglais *Windsor-Castle*, *Genoa*, *Lively*, *Prinrose*, et la corvette française le *Lynx*. »

— Le général Alava, dont nous avons précédemment annoncé l'arrivée en Angleterre, a éprouvé un fâcheux accident à bord du paquebot sur lequel il a fait la traversée. Le mât est tombé, et le général a été atteint et grièvement blessé.

— Le *Courier*, en parlant des dernières nouvelles de Madrid sur les affaires de l'Amérique méridionale, publiées par l'*Etoile*, dit qu'elles sont aussi merveilleuses et aussi authentiques que celles que ce journal a données, il y a quelque tems. Ces intrépides fabrications, continue-t-il, peuvent amuser une ou deux fois, mais ensuite le charme de la nouveauté s'use.

— Les corsaires colombiens sont fort actifs. Le capitaine d'un bâtiment, arrivé le 9 juin à Charleston, rapporte qu'il a été abordé dans son voyage de La Havane, par une goëlette armée, sous pavillon de Colombie, qui a mis à son bord 22 prisonniers; c'étaient les équipages de trois bricks espagnols qui avaient fait voile le 10 mai de La Havane pour l'Europe. Le corsaire et ses prises se sont dirigés vers la Guayra.

« Il est arrivé un vaisseau qui a quitté Carthagène le 24 mai. Le général Soublotte était arrivé dans cette ville pour exercer l'emploi d'intendant du département de la Magdalena; ainsi c'est sans fondement qu'on avait annoncé qu'il viendrait en Angleterre avec une mission. (*Voyez notre numéro d'hier.*) Il avait été reçu des lettres de Bolivar, d'une date postérieure à l'occupation de Callao par les troupes royales. Il demandait des renforts, des armes et munitions, et se flattait encore de pouvoir se maintenir au Pérou. Une frégate ayant à bord des secours devait faire voile promptement de Carthagène pour Chagrès.

— Une lettre de Bagota, du 9 mai, dit que tout va bien. L'exécutif a donné des ordres péremptoires pour que le commerce anglais fût soutenu et protégé. Le congrès a rendu une loi qui appropie aux besoins de la république les terres de l'Église et une partie de ses revenus. Les Anglais font tous ce qu'ils veulent, et ils obtiennent la possession des plus précieuses propriétés des environs.

— On assure que ce n'est pas pour le Mexique directement qu'Iturbide a fait voile, mais pour la Nouvelle-Orléans, où il trouvera de nouvelles directions. On ajoute que les personnes qui ont déterminé son départ d'Angleterre sont trois ecclé-

(*) Des nouvelles d'une nature plus satisfaisantes ont été publiées sous la date du 3 juin (voir notre n. 83), celles que nous insérons aujourd'hui sont d'ailleurs extraites de l'*Etoile*.

siasiques mexicains, dont un évêque, et que c'est le clergé qui l'appelle avec le plus de chaleur. On croit ici en général qu'il réussira dans son entreprise : cette opinion est assez remarquable, en ce que les Anglais qui aiment encore mieux l'argent que la liberté politique des autres, ont vu avec peine un départ qui allait troubler une tranquillité assez équivoque, il est vrai, mais sur laquelle, néanmoins, une multitude de spéculations se sont assises.

Le public anglais attend avec impatience des nouvelles de l'effet, que dans l'état actuel des choses, l'arrivée de l'Asia et de l'Aquila sur les côtes du Pérou, aura produit en faveur de la cause royaliste en général.

(Etoile.)

— Dans les Etats-Unis, la jalousie se remue déjà à l'approche probable de la reconnaissance par l'Angleterre de quelques états de l'Amérique du sud. On y croit que dès qu'elle aura eu lieu, les Anglais s'empresseront d'ouvrir, à travers l'isthme de Panama, une communication entre les mers Atlantique et Pacifique, s'empareront des embouchures de ce canal gigantesque et s'assureront ainsi la suprématie du commerce avec l'Amérique méridionale.

Un journal des Etats-Unis contient des argumentations sur la politique de la Grande-Bretagne, relativement à l'indépendance de l'Amérique du sud; après avoir exposé que cette reconnaissance doit amener de grands avantages pour l'Angleterre, il révèle quelques faits qui se rattachent à cette grande question :

« Après sa guerre mal-concertée et mal-avisée en Espagne, dit-il, la France a eu en vue sans doute d'aider l'Espagne à reconquérir certaines provinces américaines, et elle avait déjà calculé les avantages qui résulteraient du succès. Alors la Grande-Bretagne a aussitôt exercé son influence pour prévenir ces plans combinés, et la France a été obligée de désarmer sa marine, qui déjà dans un court blocus des ports d'Espagne avait pris un accroissement qui déplaisait. Ce coup étant paré, et une reconnaissance formelle de l'indépendance de l'Amérique méridionale étant ajournée, le cabinet de St.-James a mis hors de doute ses vues et ses intentions à l'égard des nouveaux gouvernements.

« A tout événement, il est permis de douter que l'Europe veuille jamais tenter de reconquérir l'Amérique, et il paraît même que la France est disposée à reconnaître l'indépendance de St.-Domingue.

— On a à Londres les journaux de Philadelphie du 17 juin. Ils ne contiennent aucune nouvelle politique importante. Les candidats à la présidence sont MM. Adams, Crawford, Jackson et Clay, et tout porte à croire, d'après le relevé des voix que chacun pourra réunir, que l'élection sera débattue entre MM. Crawford et Clay.

— Il est arrivé hier soir des lettres de Calcutta, du 22 février. On y trouve la triste nouvelle des premières hostilités entre les troupes anglaises et les Birmans. Ces peuples font cause commune avec les Assamèses. Ils ont passé les défilés de Beritck et se sont répandus dans la plaine de Bickrampore. Deux autres divisions cherchaient pendant ce tems à tourner nos positions.

Des nouvelles plus récentes, et qui vont jusqu'au 16 mars, apportées par le vaisseau de la compagnie des Indes l'Asia, annoncent que le détachement de troupes anglaises à Burhampoota avait été défait par les Birmans, et que le gouverneur des Indes avait frété à Madras plusieurs navires, et à Calcutta quelques bâtimens de cabotage, afin d'envoyer sur-le-champ vers les points menacés. Les Birmans, par leurs habitudes guerrières et leur esprit entreprenant, ainsi que par la nature de leurs sol, sont regardés comme des ennemis formidables.

— Le roi des îles Sandwich n'a survécu que de 48 heures à sa jeune épouse. Il est mort, le 14, à l'hôtel de Calédonie, dans Robert-Street. En voyant hier le docteur Ley approcher de son lit, il lui tendit la main et lui dit, dans la langue de son pays: « Je meurs, je le sens. » Alors, la femme du gouverneur Poki passa un bras sous la tête du roi, pendant ce tems Poki et d'autres insulaires soutenaient les jambes de leur souverain. Le grand amiral survint, et, à la vue de son prince expirant, il fondit en larmes. Le roi s'écria plusieurs fois: « Je vais perdre la langue! » Enfin, vers quatre heures du matin, il dit d'une voix défaillante « Adieu, à vous tous; je meurs, je suis heureux! » et aussitôt il rendit le dernier soupir.

La désolation de tous les officiers venus en Europe à la suite de leur prince, est inexprimable. Sir Mathieu Tierney a fait l'inspection du corps, et a déclaré qu'un abcès aux pommous avait amené une fin si prompte. Quoiqu'il en soit, les personnes qui n'ont pas quitté le roi Tamehamea, assurent que, depuis la mort de la reine, il a constamment exprimé le vœu d'aller la rejoindre dans un meilleur monde; et, à chaque heure, son état empirait visiblement. Ce prince était un très-bel homme, dans la force de l'âge.

D'après ses propres dispositions, son corps sera transporté le plutôt possible aux îles Sandwich, avec celui de la reine.

— On s'occupe beaucoup à Londres des préparatifs nécessaires pour les funérailles du roi des îles Sandwich. Son corps, entièrement mis à nu, a été enveloppé dans une espèce de toile enduite de cire, assez semblable à du parchemin, puis il a été revêtu d'une espèce de vêtement en soie

blanche recouvert d'un ancre en soie bleue. C'est dans cet état qu'il a été placé sur un lit de parade. On avait laissé aux gens de la suite le soin de décorer l'appartement selon les usages de leur pays. Ses habits guerriers étaient autour du cercueil disposés de la même manière que lorsqu'ils étaient portés par lui. Sur le lit de parade, était un sabre entièrement d'or, et enrichi de pierres précieuses: à la tête était sa lance, dont le travail est admirable. Le parquet était parsemé de feuilles de roses. Le corps va rester dans cet état pendant quatre jours, après quoi il sera, avec celui de la reine, déposé dans l'église Saint-Martin, jusqu'au moment où ils seront rendus à leur terre natale. La nouvelle de la mort du roi et de la reine a été notifiée à leur premier ministre par un bâtiment dont la traversée sera de cinq mois. La plupart des personnes principales de la maison du prince, sont plus ou moins malades.

— On vient de commencer les travaux de réparation et d'embellissemens au château de Windsor. On calcule que 600 ouvriers y seront employés pendant cinq ans.

— Le poste d'ambassadeur d'Espagne à Londres qui avait été long-tems vacant, vient d'être rempli par la nomination de D. Francisco Zéa-Bermudez qui avait été ambassadeur à Constantinople avant l'amiral Jabat. M. Bermudez avait été désigné pour la légation de S.-Petersbourg, il était déjà même en route quand il recut des dépêches qui lui portaient l'ordre de se rendre à Londres. Son arrivée a étrangement surpris tous les membres de la légation qui n'en avaient pas été prévenus.

FRANCE.

Paris, le 16 juillet. — Le ministère vient d'éprouver un nouvel échec. La chambre des pairs, dans sa haute sagesse, a rejeté aujourd'hui le projet de loi sur les communautés religieuses de femmes (voyez le Bulletin), projet également en opposition avec nos mœurs, nos besoins, et avec la charte. Ainsi chaque jour, en dépit de ses ennemis, l'opinion constitutionnelle fait de nouveaux progrès. Tous les hommes sages et dévoués à leur pays se rangent sous ses bannières, elle triomphera de tous les obstacles: elle est le premier besoin de la France; elle triompherait même des jésuites.

Nous verrons si demain les journaux du pouvoir nous répéteront encore que le ministère n'a point perdu la majorité dans la chambre haute, et nous verrons bientôt, il faut l'espérer, si un ministère et un système en opposition avec l'opinion publique et avec l'une des branches du pouvoir législatif, peut encore se maintenir long-tems. (Constitutionnel.)

— On répand dans les salons, dit le Drapeau blanc, le bruit que M. de Talaru, ambassadeur à Madrid, est nommé ministre des affaires étrangères et que M. de Châteaubriand est destiné à une ambassade importante.

— L'Indicateur avait annoncé que le ministre espagnol d'Ofalia, avait été destitué (Voir n. d'hier.) Il paraît que cette nouvelle est prématurée.

— Nous verrons dans peu de jours, au jardin du Roi, un superbe lion dont le roi de Maroc a fait présent à S. M. Louis XVIII.

— Quinze bâtimens de guerre de divers grandeurs ont reçu, nous assure-t-on, l'ordre d'appareiller de divers ports pour se rendre à Cadix, d'où ils iront évoluer dans la Méditerranée. On ne désigne pas encore le commandant de cette escadre: on dit seulement que le ministre de la marine doit se rendre à Toulon après la session des chambres, et que la division navale se rapprochera de ce port à cette époque pour manœuvrer sous les yeux de S. Exc.

— M. le procureur général près la cour royale de Paris, s'est pourvu en cassation contre l'arrêt qui a donné gain de cause à l'Aristarque.

— Un nommé Allard, âgé de 22 ans, a été condamné ayant-tout à la peine de mort par la cour d'assises de la Seine, pour émission de fausses pièces de 50 centimes. Le jury, à l'unanimité, a recommandé ce malheureux à la clémence du roi.

— Le général Mac-Grégor, célèbre par ses entreprises militaires en Amérique, se trouve à Paris. Cet officier, qui s'est distingué par plusieurs faits d'armes à la tête des armées de l'Amérique du Sud, avait reçu en toute souveraineté une concession considérable de terres de la plus grande fertilité. Il paraît aujourd'hui qu'il vient d'obtenir du roi d'Espagne la confirmation de son titre et de la concession. On ajoute, de plus, qu'il est appelé à jouer un grand rôle dans les affaires de l'Amérique du Sud.

Deux capitalistes anglais sont arrivés dans cette capitale pour négocier un emprunt, de concert avec le général Mac-Grégor; on dit que, par cet emprunt, les bons de l'ancien emprunt Poyas seront reçus à raison de 40 p. c. en paiement d'une partie des dividendes à recevoir.

— Le conseil académique de Toulouse a appelé devant lui pour être admonesté, et menacé, en cas de récidive, de l'exclusion de la faculté de droit de cette ville, pendant deux ans, maximum de la peine, le sieur Carrère, étudiant en droit, prévenu de n'avoir pas ôté son chapeau devant une procession. Le professeur remplissant les fonctions du ministère public devant le conseil, avait conclu à l'exclusion des cours pendant six mois. L'indulgence de l'académie a été motivée par le repentir de l'accusé et les excellens principes religieux qu'il a reçus dans son enfance.

— Il a été saisi dans une métairie de la commune de Laroque, département de l'Arriège, une espèce de machine infernale, renfermant une très-grande quantité de poudre. Il paraît que cette boîte était destinée à détruire, par explosion, une maison de campagne de la même commune, ce qui aurait nécessairement fait périr le propriétaire et les gens de la maison. La justice est à la poursuite des coupables.

— Voici ce que nous mandent de plus intéressant nos correspondans d'Augsbourg et de Nuremberg :

« Un Anglais de distinction, arrivé de Londres à Berlin, a annoncé que le roi Georges IV avait l'intention de venir cette année sur le continent, et qu'après avoir visité ses états d'Hanovre, S. M. Britannique irait à Carlsbad, où elle passerait une quinzaine de jours avec le roi de Prusse qui de Tœplitz (Bohême) viendrait également à Carlsbad. S. M. prussienne a dû arriver à Tœplitz le 11 juillet.

« Des lettres récentes de Constantinople annoncent que l'ambassadeur de France, le général comte Guilleminot, a eu une audience solennelle du grand seigneur avec tout le cérémonial usité en pareille circonstance à la cour ottomane. S. Exc. a fait le trajet de Toulon en trente jours. »

CHAMBRE DES PAIRS. — Séance du 16.

Le projet de loi relatif aux communautés religieuses de femmes, modifié par divers amendemens proposés par la commission et consentis par le ministre, a été soumis au scrutin définitif, et rejeté à la majorité de 85 voix contre 83.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Séance du 16 juillet.

Sur le chapitre 1er.

M. Donnadieu a dit : divers orateurs qui se sont succédés à cette tribune ont réclamé des économies sur le budget. Moi aussi j'ai réclamé des économies autrefois, et j'ai développé à cet égard mes idées. Ce n'est point des économies de sous que je réclame sur un budget d'un milliard, mais j'ai prouvé qu'on pourrait en faire pour 170 ou 180 millions. Voilà où vous devez viser, mais non à réduire le traitement, récompense de services glorieux. Depuis longtems on commet dans cette chambre l'imprudence d'attaquer une classe honorable sur laquelle repose la sûreté de l'état. Voulez vous servir l'étranger en dégoûtant chez nous tout le monde de l'état militaire ? voulez-vous éteindre en France le sentiment le plus noble, l'amour de la gloire ? Messieurs, ce serait compromettre l'indépendance de notre patrie.

Sans doute, dit-il, je pense avec le rapporteur de la commission qu'il faut accorder 500,000 fr. aux braves des braves, aux vieux guerriers de la Vendée. Mais il ne faut pas leur donner ces 500,000 fr. en dépouillant les officiers-généraux et les militaires qui viennent récemment encore de servir la monarchie. La paie des officiers-généraux n'est point trop considérable.

Voyez, Messieurs, dit-il, s'il existe en Europe un état où la profession militaire soit entourée de moins de considération qu'en France. (Violens murmures.) Oui, Messieurs, parcourez tous les états, toutes les monarchies de l'Europe, voyez de quelle considération jouit dans ces pays un officier-général ! Ici toutes les hiérarchies sociales sont détruites, toutes les classes sont confondues, toutes les distinctions sont anéanties, il n'y a plus de valeurs que l'argent ; il domine tout, et il n'existe pas de profession, pas même de métier qui n'offre plus de chances à la fortune que la carrière des armes. Ne parlez pas surtout de réduction après cette campagne brillante où notre armée a fait de si grandes choses. L'orateur expose des vues pour que la puissance militaire de la France soit augmentée, et l'effectif de l'armée porté à 400,000 hommes. Je vote, dit-il en terminant, en faveur de l'allocation entière du budget de la guerre.

La délibération s'établit sur les différens chapitres. Le premier est adopté. Le second porte 107 millions 91,000 fr. pour la solde d'activité.

La chambre adopte le chap. 2 et le chap. 3 qui porte 3 millions pour la maison militaire du roi. Le chap. 4 est intitulé : *Subsistances militaires*, 24,52,000 fr.

Chap. 5, chauffage et éclairage, 3,307,000 fr. ; chap. 6, habillement et harnachement, 12,307,000 fr. M. Dubourg prononce un discours sur les hôpitaux militaires, pour lesquels il est demandé dans le 7e. chap. 7,30,000 fr.

La chambre adopte le chapitre 8, casernement, 3 millions 642,000 fr. et le chapitre 9, recrutement, 1 million 54,000 fr. Le chapitre 10 porte, pour la justice militaire, 224,000 fr.

M. Benjamin Constant rappelle que depuis la restauration, et à l'époque même de la restauration, tous les bons esprits furent frappés de la nécessité d'avoir un code militaire qui ne fût pas un assemblage de lois révolutionnaires, directoriales, impériales, où l'arbitraire eût à son choix des armes contre toutes les classes de citoyens ; car le principal vice de ce code, c'est que la compétence n'est nullement définie, et que des citoyens peuvent à chaque instant être traînés devant les tribunaux militaires.

Depuis 1814, le gouvernement lui-même a reconnu cette nécessité. Une commission fut nommée à cet effet : elle agita la question de savoir si la justice militaire pouvait être régie par des ordonnances, comme si des ordonnances pouvaient faire législation en matière capitale. Cette commission se sépara sans avoir rien fait. M. Gouvion Saint-Cyr en nomma une seconde, et on assure que le résultat de son travail fut excellent....

La chambre ne voudra pas plus long-tems que les citoyens puissent être distraits de leurs juges naturels, et que le mi-

nistère ait à sa disposition un arsenal de lois de toute espèce, contre toutes les classes de la société. Je prie donc MM. les ministres de nous dire si, depuis six années qu'on s'en occupe, le code pénal est enfin terminé.

M. de Peyronnet convient de l'importante nécessité de ces travaux, et dans un long discours il s'applique à faire sentir à la chambre que la session a été remplie par assez de travaux du plus grand intérêt pour que celui-là n'ait pu y trouver une place.

Le chapitre 10 est adopté. Le chap. 11, sur les remontes, s'élève à 1 million 904,000 fr.

Les chap. suivans sont aussi adoptés ; savoir : chap. 12, service des transports, 1,700,000 fr. ; chap. 13, artillerie (matériel) 7,600,000 fr. ; chap. 14, génie (matériel), 7,600,000 fr. ; chap. 15, dépôt de la guerre et carte de France, 1,330,000 fr. ; chap. 16, écoles militaires, 1,330,000 fr.

Le chap. XVIIe et dernier, intitulé : *Dépenses temporaires*, est fixé à 6,373,000 fr. ; les secours aux militaires blessés des armées royales de l'Ouest, qui ne reçoivent aucune pension, y sont portés pour 300,000 fr. La commission a demandé que ces secours fussent élevés à 500,000 fr.

L'amendement est rejeté, et le chapitre XVII adopté.

BOURSE du 16 juillet. — 5 p. 50 consol. — Jouiss. du 22 mars 98 fr. 75 c. — Act. de la Banque, 1897 fr. 50

INTÉRIEUR.

LIÈGE, LE 19 JUILLET.

M. de Spiegel, nommé à l'archevêché de Cologne, va prendre incessamment possession de son siège.

— Il y a dix ans qu'un assassinat fut commis en la commune de Goick près de Bruxelles, sur la personne d'un cultivateur. Des indices s'élevèrent deux fois contre son fils, deux fois il fut interrogé et fut chaque fois renvoyé de la plainte. De nouveaux indices d'une force matérielle, viennent d'être découverts, et déjà ce fils dénaturé est entré les mains de la justice depuis avant-hier. Cette circonstance fournirait une nouvelle preuve qu'aucun crime ne reste impuni.

— L'opéra des *Deux Salem*, vient d'obtenir à sa seconde représentation plus de succès qu'il n'en a eu à la première. Les paroles sont de M. Paulin de l'Épinasse, et la musique de M. Daussoigne.

DE LA RELIGION considérée dans sa source, ses formes et ses développemens. Par M. BENJAMIN CONSTANT.

C'était une des nécessités de la position des écrivains qui au 18e. siècle défendaient les intérêts de tous contre les intérêts de quelques uns, de se voir opposer à chaque pas des barrières sacrées et d'avoir à combattre des adversaires dont les armes étaient déclarées inviolables au nom du ciel ; la question religieuse venait sans cesse pour eux se confondre avec la question politique. Depuis cette époque la religion s'est retirée d'une sphère où elle avait tout à perdre et rien à gagner, et si quelques mains imprudentes ont tâché de la rétablir sur ce terrain profane, l'opinion générale s'est assez fortement prononcée pour empêcher jusqu'ici le succès de ces téméraires efforts. Dès que la question religieuse s'est détachée de la question politique, l'une et l'autre ont retiré de grands avantages de leur isolement : la liberté des lors ne s'est plus nécessairement abjurée aux pieds de la religion ; désormais il n'a plus fallu se dire incrédule pour être libéral. Un des caractères les plus remarquables des publicistes de nos jours, c'est d'avoir senti que la question de liberté était celle qui tenait le plus intimement aux idées de l'époque et dont la solution devait être indépendante des autres et les précéder toutes pour nous. M. Benjamin Constant n'a pas été des derniers à reconnaître cette vérité ; dans ses excellens ouvrages de politiques, où il a le premier fait connaître à la France l'essence du gouvernement représentatif et qui ont eu une si grande influence sur les idées libérales de ce pays, cette pensée, bien qu'elle ne soit exprimée nulle part, est cependant profondément sentie à chaque page. On peut donc s'étonner que ce même auteur changeant tout-à-coup de marche et de système, vienne jeter de nouveau au milieu des passions du moment une question que jusqu'ici l'on avait si prudemment écartée. Cette réflexion plusieurs l'avaient faite au moment où le livre de M. B. Constant fut annoncé, a-t-elle résisté à la lecture du volume qui vient de paraître ? Nous ne le pensons pas.

Le livre de M. Constant aurait pu sans doute reporter les passions du jour, sur l'objet qu'il traite, s'il avait contenté à ce sujet toutes les idées de l'un des partis qui divise la France, et exclu en même tems toutes celles du parti opposé. Mais il s'en faut bien qu'il en soit ainsi ; loin de là, adopté dans quelques-unes de ses parties par ceux qui pensent comme M. de Bonald ou comme M. de Châteaubriand, cette production sera censurée par plusieurs des hommes que la liberté compte au nombre de ses défenseurs. Ce n'est donc plus un livre de circonstance ou de parti, c'est, si je puis m'exprimer ainsi, un ouvrage de pure science. L'auteur n'a point pour but une application directe et immédiate de ses principes à des intéré-

rêts politiques ; le métaphysicien se sépare entièrement du publiciste ; M. Constant écrit sur la religion comme Franklin sur la physique et conserve ce seul rapport avec l'auteur du *Cours de politique constitutionnelle*, qu'ici comme partout c'est toujours un penseur profond, un courageux ami de la vérité, qui, la cherchant avec ardeur et impartialité, entoure le résultat de ses investigations, de tout l'éclat et de toute la puissance de conviction d'un talent supérieur.

Cette hauteur où s'est placé M. Constant au-dessus de toutes les nuances d'opinion du moment, est peut-être cause qu'il n'a pas obtenu la généralité de vogue, à laquelle il aurait pu prétendre en d'autres circonstances. L'espèce de marasme à la fois léthargique et passionné où les esprits sont aujourd'hui plongés en France, tout en leur inspirant je ne sais quel degré d'insouciance sur les intérêts politiques, empêche cependant l'attention de se porter sur d'autres intérêts. A une époque différente de la nôtre, une carrière aussi importante, le nom seul de l'auteur aurait suffi pour exciter au plus haut point l'attention de tout ce qui s'occupe de littérature et de philosophie. Des causes accessoires même étaient de nature à augmenter encore la curiosité. On savait, et plusieurs des notes jointes aux ouvrages politiques de M. Constant le démontraient assez, on savait qu'il n'appartenait pas par ses idées métaphysiques aux doctrines du 18e. siècle qui ont exercé une si puissante autorité en France et qui, modifiées légèrement aujourd'hui, y sont soutenues par beaucoup d'écrivains d'un grand mérite. Par la couleur de ses opinions philosophiques, M. B. Constant semblait tenir plutôt à cette école allemande qui a fait depuis quelques années de grands progrès à Paris, sous l'influence de plusieurs hommes distingués, entre autres de M. Royer Collard, mais surtout de son jeune suppléant dans la chaire de philosophie, M. Cousin, dont le mâle caractère empreint dans des leçons à la fois éloquents et profondes attira sur lui les rigueurs d'un gouvernement ombrageux. Si jusqu'ici on avait reproché à cette école les écarts d'une imagination trop peu réglée dans ses élans, si on lui reprochait surtout l'absence de cette netteté d'expression, de cette clarté méthodique l'un des mérites les plus incontestables de l'école française et qui semble une condition indispensable de succès dans ce pays ; le combat allait redoubler d'intérêt : on voyait entrer dans la lice un écrivain dont le talent de discussion logique avait fait ses preuves et qui par la précision de ses idées et sa lucidité habituelle avait assuré un succès populaire à ses ouvrages. Les philosophes de l'ancienne école n'étaient pas sans crainte ; l'influence du nom de M. Constant leur paraissait redoutable. D'un autre côté les partisans des nouvelles doctrines philosophiques fondaient sur lui plus d'un espoir. On savait que par sa position dans la société, il avait eu souvent l'occasion de soutenir ses opinions contre des adversaires dignes de lui ; on savait que ces adversaires étant nombreux, les discussions avaient dû se multiplier dans la même proportion ; qu'ainsi l'auteur pouvait être sûr d'avoir pénétré la matière jusqu'au fond, d'avoir connu toutes les objections, et que la certitude d'y répondre victorieusement pouvait seule l'engager à se séparer publiquement de ses amis et de beaucoup d'hommes avec qui il était uni par ses relations politiques.

C'est cette situation où il se trouvait en écrivant son ouvrage que l'auteur expose dans sa préface :

« Nous avons tâché, dit-il, d'oublier en écrivant, le siècle, les circonstances et les opinions contemporaines. C'est à cette détermination scrupuleusement observée, que nous avons dû le genre de courage, qui nous était de tous le plus difficile, celui de nous séparer, sur des questions d'une haute importance de beaucoup d'hommes dont nous partageons d'ailleurs les principes, et dont nous honorons le noble caractère. »

Dans cette même préface en effet, l'auteur se sépare entièrement des partisans de l'école du 18e. siècle, il combat leur système dans l'une de ses applications les plus importantes, l'intérêt personnel bien entendu pris pour base de la morale. Nous ne suivons point ici M. Benjamin-Constant, parce qu'il est impossible de se prononcer sur une question aussi grande, sans une discussion préalable qui excéderait les bornes que nous sommes obligés de nous prescrire. Quoiqu'il en soit l'auteur pense que la morale-intérêt mène à l'égoïsme, et à cette occasion, il trace d'une main vigoureuse les effets de cet égoïsme qui de toutes parts aujourd'hui s'est infiltré dans nos mœurs. Le tableau, il faut le dire, est effrayant de vérité.

M. B. Constant ajoute que ce n'est pas la première fois qu'une partie du monde civilisé est descendue par l'égoïsme à cet état d'avilissement où elle n'entend plus les âmes généreuses :

« Après Caligula, après Néron, bien plus tard encore, sous les règnes de Galba, de Probus, de Tacite, de généreux citoyens crurent un instant que la liberté pouvait renaître. Mais la liberté, frappée de mort, voyait ses défenseurs tomber avec elle. Le siècle ne les comprenait pas.... Le monde était peuplé d'esclaves, exploitant la servitude ou la subissant. Les

chrétiens parurent : ils placèrent leur point d'appui hors de l'égoïsme. Ils ne disputèrent point l'univers matériel, que la force matérielle tenait enchaînée. Ils ne tuèrent point, ils moururent, et ce fut en mourant qu'ils triomphèrent. »

« Amis de la liberté, proscrits tour-à-tour par Marius et par Sylla, soyez les premiers chrétiens du bas-empire. La liberté se nourrit de sacrifices. Rendez la puissance du sacrifice à la race éternelle qui l'a perdue. La liberté veut toujours des citoyens, quelquefois des héros. N'éloignez pas les convictions qui servent de base aux vertus des citoyens, et qui créent les héros ; en leur donnant la force d'être des martyrs. »

Dans un prochain article nous analyserons la partie la plus importante de cette première livraison. Nous avouons toutefois que l'auteur n'est pas du nombre des écrivains faciles à abréger. En analysant ce n'est pas seulement le charme du style ; ce ne sont pas des mots que l'on supprime : chez lui les idées sont si pressées, qu'on en est réduit à choisir, et l'on court souvent ainsi le risque de tronquer sa pensée. Nous tâcherons autant que possible d'éviter cet écueil (1). *De Nauw.*

(1) Paris et Bruxelles 1821 ; 3 vol in-8°, et Bruxelles in-18. Le premier volume a paru. Chez les dames Mahoux et de Sartorius, libraires, rue Souverain-Pont.

ADMINISTRATION

DE L'ENREGISTREMENT ET DES LOTERIES.

Le conseiller d'état, administrateur de l'enregistrement et des loteries, porte à la connaissance des banquiers et maisons de commerce qui ont obtenu, ou qui obtiendront par la suite, de S. M., l'autorisation d'ouvrir des emprunts au profit de puissances étrangères ou d'étrangers généralement quelconques, ou bien de délivrer des récépissés, obligations ou autres pièces portant participation ou intérêt dans des emprunts de ce genre, soit déjà existants soit à ouvrir par la suite, ou dans des inscriptions sur les grands-livres de puissances, banques ou établissements étrangers, qu'ils pourront envoyer à l'atelier général du timbre, à La Haye, pour y être revêtus des timbres établis par l'article 27 de la loi du 31 mai 1824 (journal officiel, n° 36), les modèles imprimés en blanc des effets, récépissés, obligations, certificats ou actions qu'ils émettront pour les opérations de l'espèce.

Ces papiers pourront ensuite être retirés par eux et en leur nom, moyennant paiement des droits, au bureau du receveur du timbre extraordinaire, dans ladite ville.

Il sera permis aux banquiers et maisons de commerce précités d'envoyer directement les papiers dont il s'agit à l'atelier général du timbre, à La Haye, de les remettre, s'ils le préfèrent, au bureau du timbre extraordinaire de leur province, qui les adressera promptement à l'atelier général pour y être revêtus de la formalité ; en ce cas, ces pièces pourront être retirées du bureau de ce receveur, moyennant paiement des droits aussi-tôt qu'elles lui auront été envoyées.

Le conseiller d'état, administrateur susdit,
signé, GERICKE.

Pour copie conforme, le directeur de l'enregistrement,
Signé MERHS.

VILLE DE LIEGE. — *Miliciens en congé.*

Les bourgmestre et échevins de la ville de Liège, rappellent aux miliciens semestriers de cette commune, que la 3e. revue trimestrielle aura lieu lundi 2 août prochain, à 9 heures du matin, dans la cour du palais de justice.

En conséquence ils sont tenus de s'y rendre au jour et heure indiqués, revêtus de leur uniforme et munis des autres pièces.

Ceux qui, sans autorisation légale, auront négligé de se présenter à cette inspection, seront immédiatement signalés à la maréchaussée, et subiront la peine que la loi prononce contre les récalcitrans aussitôt après leur arrestation.

A l'Hôtel-de-Ville, le 20 juillet 1824.

Le bourgmestre, Chev. DE MELOTTE D'ENVOZ.
Par la régence, le secrétaire, SOLEURE.

PRIX DES GRAINS. — Du 19 juillet.

La rasière de froment,	fl. 4 38
Idem de seigle,	» 2 64.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 17 juillet.

Naissances : 3 garçons, 1 filles.

Décès : 1 fille, 1 homme ; savoir :

Jean Jamar, âgé de 70 ans, sans prof., faub. Ste.-Marguerite, n. 147, veuf de Jeanne Jamar.

Nicolas Michaux, âgé de 23 ans, armurier, faub. St.-Léonard, n. 45, célibataire.

Jean-François Dechesne, âgé de 23 ans, huilleur, domicilié à Herstal, province de Liège, décédé en cette ville, célibataire.

Mariage 1 ; savoir : Entre

Antoine-Joseph Thomson, sans prof., rue Derrière le Palais, n. 52, et Marie-Jeanne-Josephine Defize, sans prof., rue Entre-deux-Ponts, n. 788.

Du 19 juillet.

Naissances : 4 garçons, 4 filles.

Décès : 3 garçons, 2 filles, 1 homme ; savoir :

Gilles Distria, âgé de 27 ans, cordonnier, rue de l'Angle, n. 487, célib.

Le prix de l'abonnement est de 10 francs par trimestre pour Liège, et de 11-50 francs, pour les autres villes du Royaume.

Les bureaux du journal sont rue Souverain-Pont, n. 320, et chez les dames Mahoux et De Sartorius, maison joignant.

On s'abonne à Bruxelles chez Berthot, libraire, Marché au Bois, et chez tous les directeurs des postes.